

POSTULAT

Auteur Céline Dessimoz, Les Verts, Alexandre Maret (suppl.), PDCB, Julien Dubuis, PLR, Diego Clausen, CSPO, et cosignataires
Objet Etude des besoins des séniors: il est temps de passer à l'action!
Date 15.06.2018
Numéro 2.0246

Le 1^{er} juin 2017 le Conseil d'Etat publiait un communiqué de presse concernant les bases de la politique en faveur des séniors pour notre canton. Les 4 chantiers prioritaires retenus pour faire avancer cette politique en faveur des séniors sont repris dans le programme gouvernemental afin de répondre aux objectifs d'anticipation du vieillissement de la population. En effet, d'ici 2025, la population âgée de moins de 20 ans augmentera de 9% et celle âgée de plus de 65 ans de 34%. De plus la croissance de la population âgée de plus de 80 ans d'ici 2030 est estimée à +119%. L'Etat se doit de prendre en compte cette évolution sans tarder. Il convient d'anticiper et non de subir l'évolution démographique de notre canton.

Parmi les mesures et projets prioritaires évoqués dans le programme gouvernemental visant à anticiper les défis du vieillissement, le Conseil d'Etat mentionne un diagnostic des besoins des séniors valaisans.

Cette étude a déjà été recommandée dans le rapport de la commission consultative cantonale pour le développement de la politique en faveur des personnes âgées rendu en juin 2017, son utilité n'est donc plus à débattre.

Conclusion

Ce postulat demande donc au Conseil d'Etat d'effectuer, dans les plus brefs délais, une étude concernant les besoins spécifiques des séniors valaisans comme le recommande la commission consultative cantonale pour le développement de la politique en faveur des personnes âgées et comme le propose le programme gouvernemental.